

Protestants et catholiques à Caussade et à Saint-Antonin pendant la Révolution

Cette conférence prolonge celle, faite en 2017, par Laure Mezière et Jean-Pierre Amalric sur les débuts de la Révolution française à Saint-Antonin, à partir notamment des travaux de Georges Julien et de la dizaine d'émissions radiophoniques qu'il en avait tirées. Catherine Lenglet, présente lors de cette conférence, avait alors proposé d'aborder, dans une perspective comparative, la période révolutionnaire à Caussade, marquée par des affrontements entre catholiques et protestants. Jean-Pierre Amalric a bien voulu, à nouveau, apporter un contrepoint concernant Saint-Antonin au propos de Catherine Lenglet centré sur Caussade.

À Caussade, la résurgence des antagonismes

Catherine Lenglet *

Caussade, ville très protestante, est tombée en 1622 moins violemment que sa voisine Saint-Antonin. En 1730, Lacombe de Monteils/1 (seigneur très catholique d'une paroisse de Caussade), a obtenu la séparation définitive de Monteils de Caussade, amputée d'une large partie de son territoire. Les six consuls étaient pour moitié protestants jusqu'en 1682, où les trois protestants sont évincés : Boudet, Palmié et Fournié/2. Les protestants perdent également l'autorité militaire (le gouvernement rapidement supprimé).

Certains Caussadais s'exilent définitivement après 1685, et leurs parents développent le commerce avec les pays du Nord parvenant pour certains à la richesse. D'autres, la majorité de l'élite, dont les Maleville, feront le choix de devenir « nouveaux convertis » (Pierre de Maleville en 1729/3) pour conser-

ver des charges ou des professions qui étaient déjà les leurs avant la révocation : juge, avocat, apothicaire...

Louis XV confirme en 1724 la volonté d'éradiquer l'hérésie protestante. Louis XVI est beaucoup plus tolérant : depuis 1779 au moins, un consistoire existe à Caussade, qui possède un temple/4. En 1787, un édit de tolérance rétablit les protestants dans leurs droits civils.

Portrait sociétal et population protestante à la veille de la Révolution : le poids des élites

La ville est compte environ 4000 habitants/5, une classe populaire tout juste au-dessus de la pauvreté et largement majoritaire. Les fortunés se comptent sur les doigts

* Cette conférence a également été présentée le 25 avril 2018 dans le cycle des conférences de la Société Montalbanaise d'Étude et de Recherche sur le Protestantisme. Un article plus approfondi (en particulier sur les aspects démographiques) est publié dans le Bulletin de la SMERP n° 25 (paru en 2019).

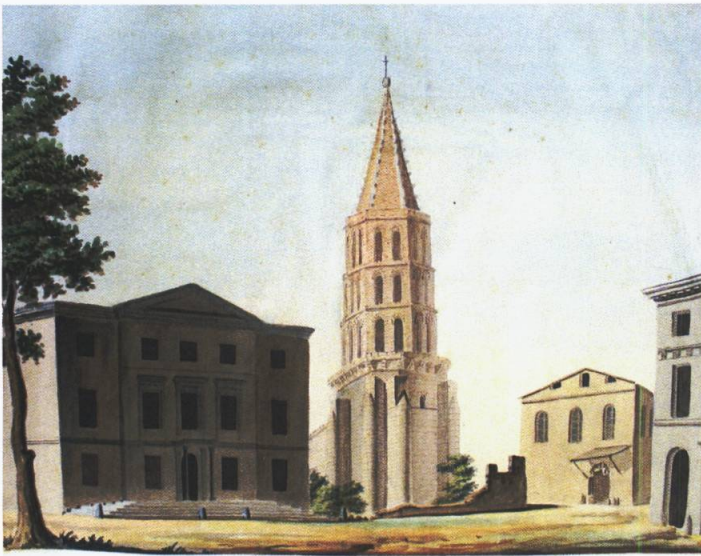
1/ Lenglet, Catherine, « Les Lacombe de Monteils (1), Jean-Pierre Lacombe de Monteils (1672? – 1734) : la voie militaire d'ascension des nobles », Bulletin SAHTG, 2018 (à paraître).

2/ Galabert, F. et Boscus, L., La Ville de Caussade..., p. 174.

3/ AD 82, AD 82, ac037-gg9, 1729-1739.

4/ AD 82, 1779-1786 / ac037-gg15, p. 1.

5/ Répartis en égale proportion entre la ville et le faubourg et les campagnes.



Vue de l'Église de Caussade.

Aquarelle de Dumège (vers 1840) : l'Hôtel de Ville de Caussade, le clocher, le temple (Arch. Dales 82, cliché Catherine Lenglet)

Caussade est parmi les communautés de la Haute-Guyenne imposées entre 16 et 25 % de la richesse produite/8.

L'étude entre 1778-1786/9 (9 ans) des registres de baptêmes mariages et sépultures protestants et des registres catholiques de la seule paroisse de la ville (1/2 de la population), Notre-Dame de Fraysse, montrent que/10 les 91 couples protestants recensés donnent naissance à 128 enfants, (1.4 enfants par couple) contre 904

chez les catholiques.

L'on ne compte que 33 mariages protestants pour 211 chez les catholiques. 6,4 mariages catholiques pour 1 mariage protestant. L'endogamie est forte. 6 % des unions des protestantes se font avec un conjoint issu de l'extérieur de la communauté/11 (avec l'exception notable des Boudet, Pécholier et Maleville/12). Deux Boudet s'allient avec les Thouron de Saint-Antonin. Les riches familles de souche protestante sont toutes alliées entre elles.

Sur huit années (78-89), on compte à peu près 11 décès de catholiques pour 1 de protestants. Les décès d'enfants en bas âge sont nombreux chez les catholiques. Sans les décès d'enfants de moins de dix ans, le ratio est proche de 7 décès chez les catholiques pour 1 chez les protestants.

La population protestante (tous âges confondus) se situerait donc entre autour de 14 % au maximum de la population, donc très largement minoritaire dans les années 1780/13. Un contemporain affirme qu'à Saint-Antonin à la même période les deux-

d'une main. En 1781, 1430 habitants ont des biens suffisamment importants pour payer la taille (41 % paient moins d'une livre/6); 835 (57 %) sont capités/7 dont 43 % payent moins de 5 livres de capitation. En 1784,

6/ 1 livre de taille était le seuil de dégrèvement pour la capitation. Les domestiques (salariés) ne payaient pas la capitation, c'étaient leurs employeurs qui la réglait. Les chiffres sur la taille sont issus des travaux de Jean Badia, historien, Association des Amis du Vieux Caussade et de son pays.

7/ La capitation était un impôt personnel qui peut s'apparenter à l'actuel impôt sur le revenu pour certaines catégories.

8/ Clapier, Pascal, *Les cadastres de Haute-Guyenne*, Éditions Le Manuscrit, 2006, p. 387.

9/ C'est la période pour laquelle tous les registres protestants sont disponibles.

10/ Registres conservés aux archives départementales du Tarn-et-Garonne. Les registres enregistrant les décès des protestants pour 1787 et 1788 n'étant pas conservés, nous n'avons pas pu élargir la série.

11/ L'on ne peut retracer les mariages des hommes se mariant à l'extérieur de la communauté.

12/ Les actes notariés et les contrats de mariage donnent quelques informations précises mais très parcellaires.

13/ La paroisse de la ville ne regroupe que la moitié de la population de la communauté, environ 4 000 personnes.

tiers des 6000 habitants de la communauté auraient été protestants/14.

Les protestants et « nouveaux convertis » sont surreprésentés dans les cercles de pouvoir et de richesse de la communauté.

Au cœur de ce noyau, on compte les Maleville et les Boudet : un négociant, directeur des postes, des marchands, deux militaires. Ils sont demeurés protestants comme les Thuet (alliés familiaux). Les Maleville sont domiciliés à Montauban mais conservent à Caussade leurs très importantes possessions immobilières et foncières.

S'attarder brièvement sur les familles Boudet est indispensable pour la compréhension de la suite des événements : présents depuis la moitié du XVI^e siècle, ils ont compté des pasteurs pratiquement à toutes les générations. Après 1685, cette famille de commerçants échange avec ceux des siens émigrés en Europe du Nord. Ils sont prospères, au cœur du réseau d'affaires de la généralité et au-delà. Ils sont alliés sur deux générations aux Maleville. Une branche a compté une personnalité remarquable : Pierre Boudet (1705-1780), devenu un important armateur et négociant à La Rochelle, élu en 1761 syndic des armateurs avec son associé et cousin saint-antoninois, Thouron. Ils sont liés par mariage à la plupart des familles qu'on verra soutenir la Révolution.

Les familles nobles présentes et possédantes sur la zone

Le deuxième groupe qui va peser lourd dans la suite des événements est la noblesse. Les brevets identifient une quinzaine de nobles propriétaires dans la communauté. La majorité, sur plusieurs générations, appartient à la noblesse militaire avec des carrières remarquables, tels les Lacombe, catholiques historiques, et les Lolmie de Lapenche/15 : très ancienne lignée, présente depuis le XIV^e siècle, dont le représentant est commis-

saire de la noblesse à l'Assemblée provinciale (comme le comte de Lastic Saint-Jal à Saint-Antonin). Dominique de Lesseps, seigneur du Colombier, brillant diplomate anobli par Louis XV, est catholique.

Chez les nobles protestants, des branches ont embrassé le catholicisme : c'est le cas des Prévost, des Fraysse avec les Fraysse de la Condamine, catholiques et officiellement anoblis. D'autres familles sont en apparence converties tels les Belcastel-Montvaillant (éminente lignée noble protestante) demeurés quasiment ostensiblement protestants ; Jean de Belcastel-Montvaillant fut maire de Caussade. L'on a vu les Maleville/16.

L'allumage des feux de la Loge de la Fraternité en 1788, dernière loge du Grand Orient de France à s'ouvrir dans le Quercy avant 1789, est l'un des signes annonciateurs de la suite. Dans les 31 membres, on relève : Jean de Belcastel-Montvaillant (premier Vénérable), Jean-Joseph Lacoste-Montlausur, deux Boudet, protestants ; Joseph Cavalié, riche planteur ouvertement protestant/17 (son fils Joseph sera associé à un Boudet). Ces hommes ont vécu, voyagé, sont tous très éduqués et prêts à s'impliquer.

En 1789, Caussade est caractérisée par la fragilité des structures sociales : une majorité de la population est à la limite de la pauvreté et bascule au moindre accident climatique affectant les récoltes. Ses élites (une dizaine de familles) ont investi à Saint-Domingue. La production agricole reine reste le « minot » et

14/ Fonvielle, Bernard-François-Anne (Chevalier de), *Mémoires historiques de M. le Chevalier de Fonvielle, de Toulouse, Paris, 1824.*

15/ Lenglet, Catherine, « Les Lolmie de Lapenche, militaires d'une « antique lignée » du Quercy, éteinte à la veille de la Révolution », *Bulletin de la Société des Études du Lot, à paraître.*

16/ Dont la noblesse de la branche de Caussade est incertaine au XVIII^e siècle.

17/ Il a fait graver une croix protestante sur une pierre dans la cour de son hôtel particulier.

l'artisanat, vivant, ne suffit pas. Certains nobles, dont Dominique de Lesseps, ont adopté des positions crispées sur les droits féodaux conduisant à un profond mécontentement des paysans.

Les débuts de la Révolution: le retour en force des protestants historiques

Les premières élections municipales en 1790, censitaires, voient arriver au pouvoir une majorité de protestants historiques, plusieurs ont été consuls: le premier maire est important négociant local, franc-maçon, Jean-Joseph Lacoste-Montlausur (1745-1813)/18 qui occupera d'autres responsabilités: député à la Législative, au département jusqu'à l'Empire. Sur les huit élus, 4 sont propriétaires cultivateurs/19. Jean de Belcastel-Montvaillant est rapidement élu à la tête de la Garde Nationale.

Les événements violents entre catholiques et protestants survenus autour du 10 mai

18/ *Lenglet, Catherine, « Le premier maire élu par la population de Caussade après 1789 : Jean Joseph Lacoste Montlausur, (Caussade 1745 – Caussade 1813) », Bulletin des Amis du Vieux Caussade et de son Pays n° 45-48, 2014.*

19/ *Leurs patronymes et signatures se rencontrent régulièrement sur les registres protestants.*

20/ *Lenglet, Catherine, « Nicolas Honoré de Guintrand (1724-1802), maréchal de camp des armées de Louis XVI, royaliste et contre-révolutionnaire en Quercy, membre de l'état-major de l'insurrection de l'an VII », Bulletin de la Société archéologique et historique du Tarn-et-Garonne, 2015.*

21/ *Il est vraisemblable que les autorités avaient bien identifié le rôle fondamental, bien qu'invisible, des femmes dans les positions familiales. Ce fut déjà le cas dans la lutte contre le protestantisme. Le ton changera sous la Terreur vis-à-vis des femmes.*

22/ *Relatée dans les registres municipaux de Caussade (non coté).*



La maison d'un négociant protestant, Jean-Joseph Lacoste-Montlausur - Caussade (@Catherine Lenglet_2014)

à Montauban, au retentissement national, marquent une rupture. Débutent les affrontements entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires dans le Bas-Quercy. La majorité des nobles du Bas-Quercy, emmenés par quelques grandes familles, mènent la fronde contre la constitution civile du clergé. Localement, ce mouvement contre-révolutionnaire, farouchement catholique, persistera, même après la chute de Charles X. Son représentant identifié dans la zone de Caussade sera Nicolas Honoré de Guintrand/20 à Lavaurette. Une bonne partie des nobles (ou leurs fils) de la zone caussadaise vont rapidement émigrer pour combattre dans les armées des Princes.

À Caussade, la situation est tendue. La garde nationale a passé des pactes avec celles de Montauban, Saint-Antonin... Les autorités municipales font donc de la Fête de la Fédération de 1790 un moment de conciliation et d'entraînement pour la Révolution: discours, en particulier d'une délégation de femmes/21 (Mme de Maleville), *Te deum*, messe et réjouissances/22.

À l'automne se crée la Société des Amis de la Constitution, présidée par Jean de Belcastel-Montvaillant. 28 membres de la loge s'y engagent. La société diffuse les avancées

du processus révolutionnaire, avec des lectures publiques de la Feuille villageoise/23. Elle se lie avec les sociétés de villes voisines : Montauban et de Nègrepelisse, Septfonds, le Club patriotique de Montpezat, le club de Bruniquel. Jean de Belcastel-Montvaillant en restera président jusqu'en 1792 après la proclamation de la République ce qui indique la force de ses convictions révolutionnaires.

Les événements nationaux provoquent l'engagement de la noblesse locale contre-révolutionnaire : plus d'une dizaine de nobles, anciens seigneurs ou leurs fils, émigrent pour se battre dans les armées royalistes (certains ne rentreront qu'en 1801). L'on ignore combien de Caussadais s'engagèrent dans les armées de la Révolution : on connaît Jacques Boudet (1760-1840), ancien militaire, qui s'engage en l'An II pour combattre jusqu'à l'Empire. Son frère Étienne (1761-1828) va aussi s'illustrer. Un Belcastel-Montvaillant combat à Valmy.

Les premières mesures de restrictions de libertés, en 1792, font apparaître les Boudet, à qui on confie la responsabilité d'actions stratégiques. Jean-Joseph Lacoste-Montaluser, exercera quasiment toutes les responsabilités municipales et de pouvoir au sein du Comité de surveillance, de la Société populaire... Liausu/24, ancien subdélégué et juge royal, est élu juge de paix.

La Terreur, les fractures et la lutte sans merci pour le succès du processus révolutionnaire

La Terreur s'abat sur Caussade. Après l'exécution de Louis XVI, des incidents éclatent : Des royalistes manifestent bruyamment, on accuse le curé Clavières, réfractaire, d'avoir célébré une messe pour le roi défunt. Les autorités du district de Montauban immédiatement alertées, la situation bascule. Le conseil municipal et les notables sont suspendus. Trois Montalbanais du Comité

de surveillance sont désignés pour remplir les remplacer. Jean de Belcastel (Girondin?), maire, est destitué. Le conseil général de la commune reconstitué, il compte deux Boudet.

Seize Caussadais (dont le curé) sont arrêtés et finiront tous sur l'échafaud à Paris. C'est une énorme proportion pour une ville de 4400 habitants et le Lot. Cette volonté de « faire un exemple » montre que l'adhésion de la population n'est pas acquise.

Une trentaine d'hommes sont autorisés à créer en 1793, la « Société des Vrais Amis de La Liberté et de l'Égalité ». Les Boudet sont en force : Boudet-Dumas (qui va s'illustrer), Pierre Boudet oncle, Boudet directeur des postes, Jacques Boudet oncle sont là. Jean Joseph Lacoste-Montaluser est élu président/25. Les protestants ont pris le pouvoir à Caussade et vont imposer la Révolution par la contrainte. Paul Abraham Boudet-Dumas (1743 – 1830) fera littéralement régner la Terreur à Caussade. Un Comité de Surveillance complète le dispositif.

Les témoignages sur la période émanent des registres du Comité de Surveillance/26 ou bien, postérieurement, des registres de délibérations municipales, brefs et factuels, lors de la réaction thermidorienne. Les parents des condamnés furent contraints à venir écouter plusieurs fois la lecture publique de la liste des guillotins et à applaudir.

23/ Cet hebdomadaire parisien, diffusé sur l'ensemble du territoire national, parut de 1790 à 1795. Sa vocation était la vulgarisation des décisions de l'Assemblée.

24/ Cette famille ancienne de Caussade, fera tout de suite le choix de l'apparente conversion et fournit 3 générations de juges et subdélégués.

25/ La Société connaît d'emblée un franc succès : un mois plus tard, ils sont plus de 80 adhérents.

26/ Fabre, Jean-Claude, « Le Comité de surveillance de Caussade », Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1986, p. 151. Les registres sont aux Archives municipales de Caussade, non cotés.



La propriété des Boudet de Fenouillet- Caussade (@Catherine Lenglet_2015)

La fête au Temple de la Raison en l'an II/27 témoigne des pressions mises en œuvre. Elle démarre à 14 heures, le 2 octobre 1793, pour durer probablement plus de cinq heures : Séance publique de la Société populaire avec des envoyés de Sociétés proches dont celle de Montauban : lecture de lettres, Chant de l'Hymne de la Liberté. À 15 heures, départ en cortège, le juge en tête (« surveillé par le peuple »), pour l'église, officiellement renommée « Temple de la Raison ». Lacoste-Montlausur, président de la Société populaire, ouvre avec un long et pesant discours justifiant la nécessité de la Terreur pour consolider les acquis de la Révolution et lutter contre « le hideux fanatisme ». Deux parents de Caussadais arrêtés et emprisonnés, vraisemblablement contraints, vont ensuite prendre la parole dans le même sens. En conclusion, l'envoyé de la Société populaire de Montauban, prononce un discours parti-

27 Archives Nationales, Fonds Boudet, 483ap/4. Un compte rendu en fut imprimé, probablement pour une diffusion visant à démontrer l'engagement de Caussade et la mise sous contrôle de la situation par les révolutionnaires.

28 Il s'agit de Paganel (1745-1826).

29 AM Caussade, 3e registre des délibérations de la Société (non coté). C'est le nouveau nom qu'a pris la Société populaire.

30 AM Caussade, registre des délibérations, 26 Messidor An III.

31 Daniel Ligou en particulier.

culièrement agressif contre les prêtres réfractaires. Paul-Abraham Boudet-Dumas conclut avec la lecture de deux discours de l'envoyé de la Convention dans le Lot/28.

En janvier 1794, la municipalité nommée compte à nouveau un Boudet ainsi que Lacoste-Montlausur. En 1795, avec le système de la municipalité de canton du Directoire révolutionnaire et protestants s'effacent jusqu'en 1799. 1795 voit le retour des catholiques (dans les campagnes, le peuple soutenait les prêtres réfractaires). Boudet-Dumas, président de la Société Républicaine des Amis de la Liberté et de l'Égalité/29 établit des listes de « suspects », des listes de proscriptions, se livre à des visites domiciliaires/30. À l'issue de la réaction thermidorienne, il sera exclu de la société. Le groupe d'hommes qui l'entourait demeure, leurs convictions intactes.

À Lapenche et Lavaurette, les anciens seigneurs soutiennent tous les mécontents : conscrits déserteurs, prêtres réfractaires. Nicolas Honoré de Guinrand (de Lavaurette), après sa réclusion à Montauban durant la Terreur, s'engage dans l'embryon d'organisation contre-révolutionnaire qui conduira à l'insurrection de l'an VII. Son unique fils a émigré. Des incidents éclatent régulièrement dans les communes rurales où le rejet du culte de la Raison, de la conscription est accentué par les difficultés économiques. Tout l'est de la zone, « petite Vendée », est concerné/31. Caussade reste sous contrôle.

À Lapenche et Lavaurette, les anciens seigneurs soutiennent tous les mécontents : conscrits déserteurs, prêtres réfractaires. Nicolas Honoré de Guinrand (de Lavaurette), après sa réclusion à Montauban durant la Terreur, s'engage dans l'embryon d'organisation contre-révolutionnaire qui conduira à l'insurrection de l'an VII. Son unique fils a émigré. Des incidents éclatent régulièrement dans les communes rurales où le rejet du culte de la Raison, de la conscription est accentué par les difficultés économiques. Tout l'est de la zone, « petite Vendée », est concerné/31. Caussade reste sous contrôle.

Bonaparte et l'Empire: le soutien

La prise de pouvoir de Bonaparte, soutenue par les protestants révolutionnaires, les voit investis par les autorités : Jean-Joseph Lacoste-Montlausur revient au poste de maire/32 et le conseil municipal est majoritairement

composé de noms familiaux : Boudet, Thuet, Calvet, Liausu, Belcastel... Après avoir soutenu la Révolution, la République, la Terreur, ils soutiennent Bonaparte, puis Napoléon 1er. De 1802 à 1814, le conseil municipal conserve la même composition. Les Boudet exercent des responsabilités municipales : de 1804 à 1812, à la proclamation de l'Empire, Boudet Labombardière siège. En 1807, lors du renouvellement partiel, Jacques Boudet colonel (qui vient de prendre sa retraite) est au conseil.

Les nobles émigrés rentrés dès 1801, sont très surveillés et l'opposition est peu active, le Concordat de 1802 ayant pacifié la situation pour le clergé catholique. Les deux frères Boudet engagés dans les armées de la Révolution se sont illustrés :

Jacques Boudet « colonel » a intégré la cavalerie en 1792. Il fait les campagnes de 1792-1793-1794 – an IV, V, VII, VIII et IX. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1803, officier en 1819, il est chevalier d'Empire (anobli) en 1810/33.

Étienne Boudet combat dans l'Ouest et la Vendée et se distingue dans la guerre contre les Chouans en 1795. En l'an VI, il passe à l'armée d'Italie. Il prend sa retraite et la

même année (1800), est nommé maire de Laval jusqu'en 1810/34. Depuis l'an XIII (1804-1805), il est conseiller général de la Mayenne, nommé. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1809, puis baron d'Empire/35 en 1811.

La Restauration, le retour des catholiques jusqu'à 1830, le Second Empire et l'opposition républicaine des protestants

À la chute de l'Empire en 1814, faute de royaliste de confiance pour diriger la municipalité, elle est administrée par le préfet/36. Durant les Cent-Jours en 1815, le général à la tête du département adresse une instruction, le 26 mars 1815, au préfet et aux sous-préfets détaillant le dispositif de défense : Jacques Boudet est placé à la tête des troupes des cohortes de Molières, Montpezat, Causade, Caylus et Saint-Antonin pour la défense des berges de l'Aveyron, en lien direct avec le général/37.

La seconde Restauration voit la nomination d'Alexandre de Guintrand/38 (noble, émigré, contre-révolutionnaire de la première heure), puis de M. Limayrac (médecin à Causade), catholiques. Boudet Labombardière est toutefois incontournable par sa richesse et contraint de siéger à la municipalité. La chute définitive de Charles X en 1830 et l'arrivée au pouvoir des Orléans renverse la situation. Le conseil municipal compte une majorité de protestants révolutionnaires, dont deux Boudet. La force de leurs convictions républicaines se lit dans la carrière de certains qui abandonnent le commerce et l'armée. Riches, leurs fils deviennent juristes. Pierre-Paul Boudet (1799-1844), avocat républicain, est élu député de la circonscription de Causade en juillet 1831.

Le second Empire voit le retour au pouvoir à Causade des catholiques et les protestants repasser dans l'opposition ; certains luttent contre le régime.

32 Lenglet, Catherine, « Histoire des Législations Municipales et Maires de Causade - 1re municipalité de Causade en 1790 », *Bulletin des Amis du Vieux Causade et de son pays*, 45-48, 2014.

33 Le titre de chevalier est le plus de bas de la hiérarchie de la noblesse d'Empire, créé par Napoléon 1er. Il y en eut environ 1 600. Il fallait disposer d'un revenu de 3 000 francs et le majorat n'était pas obligatoire.

34 Légion d'Honneur, base Léonore, LH/2781/69.

35 Le titre de baron était conféré aux maires des « 36 bonnes villes » dont faisait partie Laval.

36 M. de Limayrac, noble toulousain contre-révolutionnaire.

37 Labryère, G., « Instruction secrète pour la défense du Tarn-et-Garonne », *Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*, 1887, p. 228.

38 Fils de seigneuresse de Lavaurette, il était héritier des Lomie de Lapenche.

Les Capin, famille historiquement catholique, occupent le devant de la scène: Maffre Capin sera maire de 1855 à 1870 et réélu en 1871. L'église est reconstruite, agrandie. Léon Capin sera longuement maire durant la III^e République. Les familles de la noblesse catholique disparaissent soit par extinction, soit par départ définitif.

La famille emblématique du Haut-tiers de la fin de l'Ancien Régime à Caussade, les Boudet, fit la victoire de la Révolution et continue l'action politique: Pierre-Paul (1799-1844), député en 1831, fermement républicain; Victor Anne (1816-1867), pasteur, républicain convaincu et franc-maçon, jouera un rôle sous le second Empire, soutenant la loge réouverte en 1861. Les Boudet « de Fenouillet » sont pasteurs de père en fils, au moins jusqu'au décès de Jean-Joseph-Adolphe, en 1905. Deux fils du député Pierre-Paul Boudet feront de

brillantes carrières administratives: Léopold Boudet (1837-1908) dans le corps préfectoral (brièvement nommé adjoint au maire de Caussade en 1870) et Léonce Boudet (1841-1904). Présents depuis le XV^e siècle, les Boudet défendirent constamment et de génération en génération leurs convictions d'abord religieuses, puis politiques. Ils animèrent un groupe déterminé de coreligionnaires alliés familiaux et partenaires commerciaux.

Si l'on ne peut réduire les événements à Caussade entre 1789 et 1815 à un affrontement entre catholiques et protestants, il est certain que les seconds ont majoritairement embrassé les idées révolutionnaires et emmené, de gré ou de force, la population à leur suite.

Catherine Lenglet.

🚩 [RÉVOLUTION FRANÇAISE] [CAUSSADE]
[LENGLET CATHERINE]

SAINT-ANTONIN: UNE RÉVOLUTION TRANQUILLE ?

Jean-Pierre Amalric

Professeur émérite, Université de Toulouse 2 Jean Jaurès

Notre connaissance de la vie de Saint-Antonin pendant la période révolutionnaire reste incomplète. En 2018, la conférence de Laure Mézière¹ en a retracé les premières années, sans aborder les temps difficiles qui s'ouvrent avec la Convention. Elle s'appuyait sur les travaux de Georges Julien, en particulier ses causeries sur Radio Noble Val dans les années quatre-vingt, dont les sources provenaient surtout des délibérations municipales. Il en ressortait une adhésion assez consensuelle au processus engagé à partir de la réunion des États généraux, à l'exception des conséquences de la création des départements, marquées par l'échec des revendications locales. Mais, comme Georges Julien, Laure Mézière ne décelait pas de forte

tension au sein de la population, à la différence de l'affrontement violent qui déchire Montauban en mai 1790. En particulier rien dans les comportements des acteurs locaux ne laisse apparaître d'antagonisme entre protestants et catholiques entre lesquels la population se partage notamment à Saint-Antonin, ancienne place forte protestante, soumise en 1622.

La situation de Saint-Antonin se différencie donc de celle de Caussade que nous a présentée Catherine Lenglet, fruit d'un travail d'investigation très poussé. La comparaison des situations différentes de deux villes voi-

¹ Laure Mézière, *Bulletin de la SAVSA*, 2018